un Soleil en CHAMPAGNE

AVRIL
MAI
JUIN
2021
10

Travaux en ville
les services municipaux à l'ouvrage

Opération Sézachèques
victime de son succès !

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SÉZANNE

Ville de Sézanne
Un soleil en Champagne

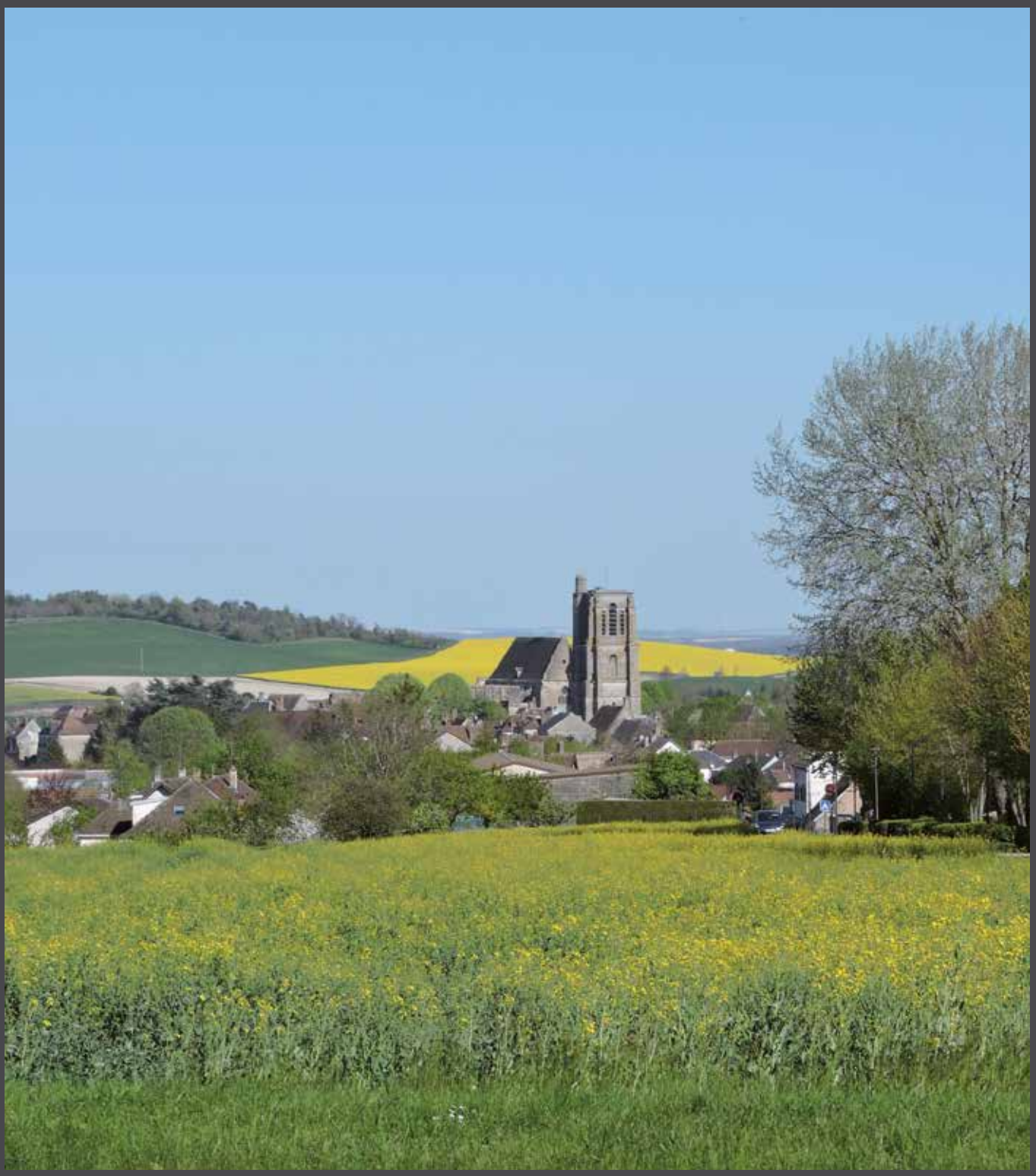

Petites Cités de Caractère

SÉZANNE

PETITE CITÉ DE CARACTÈRE®

Lovée au creux des coteaux dans un écrin de verdure et de champs de colza, voici Sézanne en tenue de printemps !

Sacha HEWAK
Maire de Sézanne

ÉDITO

En ce printemps 2021, nous espérons tous que l'horizon va enfin s'éclaircir, et que la crise sanitaire, qui bouleverse nos vies depuis plus d'un an, s'achèvera bientôt. L'accélération de la vaccination est assurément un atout de poids dans la lutte que nous menons tous contre le coronavirus.

J'ai obtenu du Préfet de la Marne l'autorisation d'ouvrir un centre à Sézanne, qui fonctionne depuis le 1er mars, et qui accueille de plus en plus de personnes, puisque, à l'heure où nous imprimons, ce sont 684 doses par semaine qui sont injectées.
La Ville assure la logistique, mais rien n'aurait été possible sans la mobilisation du corps médical, sans les médecins, sans les infirmières et infirmiers, et sans les responsables de l'ALPS (Association Locale des Professionnels de Santé).
Toutes et tous assurent une tâche essentielle et indispensable, depuis plus de 10 semaines maintenant, et sans doute pour plusieurs mois encore, et je souhaite leur adresser ici mes plus sincères remerciements pour leur enthousiasme et leur engagement solidaire au service de la population.

Pendant ce temps, nombre d'entre nous continuent à souffrir de cette situation inédite, et tout particulièrement les commerçants, les restaurateurs et les cafetiers. La Ville a tenu à leur renouveler son soutien. Elle a ouvert une enveloppe de 25 000 €, pour une seconde édition des Sézachèques qui a été consommée en trois semaines seulement. Cela prouve, s'il en était besoin, l'attachement des Sézannaises et des Sézannais à leurs commerces de centre-ville, et ils auront l'occasion de le montrer une nouvelle fois prochainement, puisque nous avons d'ores et déjà décidé de dédier une autre opération plus spécialement aux cafés et restaurants, dès qu'ils pourront rouvrir après plusieurs mois de fermeture.

Vous le voyez, nous connaissons un printemps bien chargé, et le vote du budget primitif en a été l'un des temps forts. Nous lui consacrons un dossier dans les pages intérieures, mais vous pouvez déjà retenir que nous n'augmentons pas les taux des impôts locaux, pour la 4ème fois consécutive. C'est une volonté forte de notre part, et d'autant plus en cette année délicate pour de nombreux foyers et de nombreuses entreprises, que nous avons ainsi voulu absolument, plus que jamais, ménager.
Ce contexte délicat, et la stagnation de nos recettes, ne nous empêchent toutefois pas de continuer à mener à bien nos missions et nos projets, comme vous pourrez le constater au fil des pages de ce magazine.

En ce printemps 2021, nous devons tous ensemble regarder en avant. Aussi, profitez autant que possible de ces journées printanières, prenez soin de vous et de votre entourage, et n'hésitez pas, si ce n'est déjà fait, à vous faire vacciner, pour vous protéger et protéger les autres.

S. Hewak

En couverture : Le centre de vaccination de Sézanne
© Virginie Dhellemme

Un Soleil en Champagne N°10
avril / mai / juin 2021
Bulletin d'information
de la Ville de Sézanne
7 Place de l'Hôtel de Ville
51120 Sézanne
tél : 03 26 80 59 01
Directeur de la publication :
Sacha Hewak
Rédaction : Andrée Aubès
et Sabine Veltz
Conception graphique : Virginie
Dhellemme- www.comincreation.fr
Crédits photos : Ville de Sézanne,
Techniques Design Architectures,
Studio Cadet, Gaëlle Simon,
Andrée Aubès, Franck. Goarnigou,
Florence Martin
Impression : Imprimerie Lemaire
Dépôt légal : mai 2021.
Imprimé à 3 100 exemplaires
sur du papier PEFC,
à l'aide d'encres végétales:

Des nouvelles du **CENTRE DE VACCINATION DE SÉZANNE**

Depuis le 1er mars, un centre de vaccination a pu ouvrir ses portes à Sézanne. C'est le résultat de la détermination de M. le Maire, qui a réussi à convaincre Mme la Sous-Préfète d'Épernay et M. le Préfet de l'importance et de l'utilité d'un tel centre pour la population de notre petite ville et de son bassin de vie.

C'est aussi le fruit du partenariat entre les professionnels de santé, médecins, infirmiers et infirmières, qui font preuve d'une remarquable mobilisation et d'un engagement sans faille, et que nous tenons à remercier bien vivement, et la Ville, qui a assuré la logistique (mise à disposition des locaux, du mobilier et du matériel informatique, mise en place d'une plate-forme téléphonique avec un n° gratuit, et entretien des locaux). Le centre a démarré en douceur, avec 144 doses de vaccin Pfizer pour la 1ère semaine, puis a connu une montée en charge progressive, pour atteindre sans doute, dans la dernière semaine de mai, près de 800 doses. Ainsi, début mai, ce sont 1 731personnes qui avaient déjà pu bénéficier de la première injection, et 817 qui avaient reçu la seconde.

Une opération spéciale chez les sapeurs-pompiers sézannais

Le 19 avril dernier, à l'initiative du SDIS (service départemental d'incendie et de secours), une journée particulière de vaccination s'est déroulée dans les locaux du centre de secours principal de Sézanne. Cela a permis de vacciner 76 soldats et soldates du feu, ainsi que 85 particuliers qui ont pu bénéficier de ce dispositif. Un pas de plus vers l'immunité collective, qui nous délivrera enfin de la crise sanitaire…

Pourquoi le pignon nord de l'Hôtel de Ville n'a-t-il pas encore été restauré ?

C'est dans la nuit du 24 au 25 décembre 2019 (déjà !), qu'un début d'incendie, provoqué par l'embrasement de trois véhicules garés dans la rue, a endommagé le pignon nord de la mairie, heureusement sans se propager plus loin (grâce à la vigilance et au sens civique d'une voisine et à l'intervention ultra-rapide et efficace des sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Sézanne).
Depuis lors, tout est resté en l'état : murs salis, volets en bois calcinés, fenêtres brisées et condamnées). Ce n'est vraiment pas beau, et deux bureaux et le local cuisine-rangement sont dans le noir…
Pourtant, la Ville a aussitôt saisi son assureur* ; mais ensuite, les choses ont traîné en longueur : après plusieurs reports et retards, l'expert est venu sur site à la mi-mai seulement, et n'a rendu son rapport qu'à la mi-juillet…
C'est alors que nous avons constaté une différence importante entre la proposition de remboursement qui nous était faite, et le coût des travaux de réfection, pour près du quart du montant total, soit 10 000 € !
Nous avons tenté une négociation à l'amiable, mais en vain, et nous nous sommes donc résignés à saisir notre avocat et à engager un contentieux.
Depuis, nous attendons, tout en espérant que la situation se débloquera bientôt…

* Le hasard a voulu que, quelques semaines avant ce sinistre, nous avions lancé une consultation, et, depuis le 1er janvier 2020, c'est une autre société qui est titulaire de nos marchés d'assurance.

DES TRAVAUX DE REPRISE DE **CONCESSIONS À L'ÉTAT D'ABANDON**

Il y a plusieurs années maintenant, la Ville avait mis en œuvre une procédure de reprise de 261 concessions perpétuelles à l'état d'abandon manifeste dans le cimetière.
Le responsable du cimetière a pu, au fil des ans, relever un certain nombre de ces sépultures, opération qui consiste à casser les monuments funéraires, ôter les différents matériaux et procéder - avec tout le respect qui leur est dû – à l'enlèvement des restes mortels qui sont réunis dans des reliquaires avant d'être étiquetés, enregistrés et déposés dans l'ossuaire qui leur est réservé.
Après un retour à leur état « originel », ces tombes peuvent à nouveau être concédées.
Mais, compte tenu de la configuration de notre cimetière qui est très ancien puisque certaines tombes datent de la seconde partie du XIXe siècle, un bon nombre des concessions à reprendre sont surmontées de monuments imposants et très lourds, qui nécessitent des engins de levage appropriés pour les déplacer ; d'autres sont situées dans des secteurs où les abords sont très exigus ce qui les rend difficilement accessibles. Autant d'écueils qui ne permettent pas à notre responsable de s'en occuper tout seul et sans risques…
Or, il est urgent de libérer des emplacements car nous disposons actuellement d'un nombre limité de places ; et c'est pourquoi la Ville va tout prochainement lancer une consultation pour retenir une entreprise habilitée qui sera chargée d'effectuer ces travaux de reprise.

Extension du columbarium

De plus en plus d'entre nous font le choix de l'incinération et les différents petits columbariums disséminés dans le cimetière sont quasiment tous occupés. La Ville mène donc une réflexion pour ajouter des modules aux rares endroits du cimetière susceptibles d'en accueillir de nouveaux.

De nouveaux équipements pour la police municipale

Après avoir recruté, à l'automne dernier, un second policier, qui est venu renforcer l'équipe en place, c'est désormais l'équipement lui-même qui a fait l'objet de toutes les attentions.

Ainsi, pour mieux protéger nos personnels, qui portaient déjà depuis quelques années des gilets pare-balles, nous les avons équipés il y a quelques mois de bâtons télescopiques et de bombes de gaz lacrymogène, pour qu'ils puissent plus aisément se protéger et se défendre face à l'agressivité de certains usagers.
Plus récemment, nous venons de les doter d'une caméra « go pro », gage de transparence et de sécurité pour eux comme pour le public. Enfin, pour qu'ils puissent mieux encore mener leurs missions, ils disposent aussi d'un cinémomètre (plus communément appelé « radar ») et d'un éthylotest, pour rappeler certains imprudents à plus de mesure et de civisme.

VIDÉOPROTECTION : NOTRE RÉFLEXION AVANCE

Cela fait déjà presque 4 ans que la Ville a mis en place un dispositif de vidéoprotection.

La trentaine de caméras, installées à la suite d'un diagnostic de sécurité, et dans le respect de la vie privée des habitants, a déjà fait la preuve de son efficacité. En effet, le taux d'élucidation des enquêtes menées par les forces de l'ordre a nettement augmenté, et, dans le même temps, certains actes d'incivisme et certains petits délits ont diminué.
Mais ces 4 années d'expérience ont permis de constater qu'il faut renforcer le dispositif, pour couvrir plus largement le territoire communal, et rassurer plus encore les Sézannaises et les Sézannais. Aussi, nous venons d'engager une nouvelle campagne, en partenariat avec les forces de l'ordre et avec les conseils éclairés de la référente sécurité de la gendarmerie, pour installer entre 15 et 30 nouvelles caméras. Il faudra tout d'abord préparer le dossier, administratif et technique, puis solliciter l'indispensable autorisation préfectorale, avant de lancer une consultation dans le respect des règles de la commande publique, et faire réaliser les travaux. Si tout va bien, nous devrions pouvoir achever cette extension de la vidéoprotection pour la fin de l'année - sauf mauvais surprise, ou rebond de la crise sanitaire, bien sûr...

L'opération Sézachèques de printemps **victime de son succès !**

Elle devait se dérouler du 27 mars au 30 juin, elle n'aura duré finalement que trois semaines.

Trois semaines seulement pour que soient achetés 295 Sézachèques de printemps et que les 25 000 € de chèques cadeaux abondés par la Ville soient offerts, ce qui représente ainsi au total près de 84 000 € injectés dans les commerces sézannais.
Une belle façon d'aider nos commerçants de proximité, si durement touchés par la crise sanitaire, et d'alléger en même temps, pour nombre d'entre nous, le coût de certains achats, pour le quotidien ou pour (se) faire plaisir.
La Ville a d'ores et déjà décidé de lancer, dès que cela sera possible, une nouvelle opération tout particulièrement destinée à soutenir les restaurateurs et cafetiers lorsqu'ils auront enfin le droit d'ouvrir à nouveau.

3-2-1 C'EST PARTI !

Nous vous avions présenté le projet dans notre dernier magazine : d'ici quelques jours, la construction d'une salle multisports, qui accueillera d'une part les gymnastes de l'Élan Sportif, et d'autre part les 4 clubs d'arts martiaux sézannais (aïkido, judo, karaté et krav maga), va démarrer.
Le chantier devrait durer environ 18 mois, l'opération s'élève à 1,4 M €, et a bénéficié d'une aide de l'État (190 000 €) et du Département de la Marne (185 211 €). Nous aurons bien sûr l'occasion de vous en reparler.

Instantanés

Opération démoussage **en altitude !**

Après deux jours de travail, de grattage et de nettoyage par une entreprise spécialisée, dotée d'une nacelle grand format, le toit de l'église St-Denis est parfaitement net. Comme par magie, les belles tuiles plates si caractéristiques du patrimoine sézannais s'offrent à nouveau à nos regards.

Tribune libre

" Sézanne, choisissons notre avenir "

Quel gâchis !

Le maire a fait le choix, sans consulter le conseil municipal, en prévenant les élus sézannais seulement une heure avant la tenue du dernier conseil communautaire, d'isoler encore un peu plus notre ville. Cette fois, c'est en la démutualisant de la Communauté de Communes (CCSSOM). Cela signifie que des dépenses, qui auraient été partagées avec la CCSSOM, vont revenir uniquement à Sézanne (ex : rénovation de la Maison des Sport) Pourquoi ?
Une première raison politique, monsieur Hewak tente de s'affirmer en vue des élections départementales auxquelles il semble se préparer. La seconde, satisfaire l'égo du personnel administratif sézannais qui a perdu de son « influence » depuis l'embauche d'une nouvelle directrice générales des services pour l'ensemble de la CCSSOM pour une meilleure impartialité et efficacité intercommunale.
Preuve en est, qu'à Sézanne ce ne sont pas les élus qui dirigent mais l'administratif. Cette décision, prise seule, est une insulte à la démocratie et à la transparence. Ce choix va entraîner de graves conséquences (isolement de Sézanne, dépenses supplémentaires, embauches additionnelles etc…).
Monsieur Hewak a affirmé dans les médias que ce choix n'entrainera pas d'augmentation des impôts, nous, nous pensons que le temps jugera…
Ces dépenses évitables, auraient pu servir, par exemple, à rendre sa splendeur à notre patrimoine communal.
Quel gâchis pour satisfaire une ambition politique et un égo froissé.

" Un nouveau souffle pour Sézanne "

La maison de santé : un naufrage de la politique local. Un généraliste et pas de spécialistes : quelle déception ! Heureusement nos impôts sont là,engloutis pour construire cette maison et combler les futurs déficits. La ccssom paye mais n'a aucune visibilité sur les charges et ne décide de rien car c'est la mairie de Sézanne qui gère mais qui, tout en se balkanisant, rejete sa responsabilité. Quel imbroglio ! Pourquoi s'octroyer alors un cabinet de recrutement payé par la ville pour chercher des médecins ?

On avait Vatry, desservi par aucune gare TGV ni autoroute. On a les éoliennes qui saccagent nos paysages, subventionnées (encore par nos impôts) mais incapables d'assurer notre indépendance énergétique, on aura donc une maison de santé à moitié vide….

À quand une cantine scolaire digne de nos terroirs, de notre art de vivre, relais d'une agriculture locale résiliente et viable?

À chaque élection, le système joue à vous faire peur. Mépris des idées patriotes, procès en incompétence, cordon sanitaire.
Mais le constat est implacable : nous vivons à l'heure d'une République défigurée, ruinée,surendettée,désindustrialisée et minée par les divisions. A force d'incohérence, les origines de ce mal ne sont pas seulement nationales mais aussi locales.

TRAVAUX EN VILLE
les services municipaux sont à l'ouvrage

Au quotidien, les services techniques assurent de nombreuses tâches : entretien des équipements municipaux et du parc de logements de la Ville ; nettoyage et mise en valeur des espaces publics, rues, ruelles et places, ainsi que des mails, massifs, ronds-points, squares et jardins, mise en place, en plein air ou en intérieur, de toutes les manifestations et animations festives organisées tout au long de l'année (sauf crise sanitaire, bien sûr…) par la Ville et par les associations sézannaises, maintenance de l'éclairage public, etc.

Ils réalisent également nombre de « petites » interventions, qui rendent le cadre de vie plus sûr et plus agréable dans notre Petite Cité de Caractère®. En voici quelques exemples tout récents, au fil des chantiers.

Des passages pour piétons surbaissés, pour les personnes à mobilité réduite

Chaque fois qu'une importante opération de réfection de voirie est entreprise, comme tout récemment dans les rues de Châlons et Virgo Maria, la mise aux normes d'accessibilité est prise en compte.
Parallèlement, les services techniques viennent d'engager cette mise aux normes sur les quelque 20 passages piétons qui présentent encore des bordures hautes.
Il faut alors « surbaisser » une partie du trottoir au droit des passages pour les personnes en fauteuil roulant, ou avec une canne, ou avec un enfant dans une poussette, rattraper l'enrobé existant en calculant les pentes de dévers, tout en faisant bien attention à ne pas abîmer les réseaux existants.
Il faut aussi rendre le site accessible et sûr pour les personnes malvoyantes ou aveugles : il faut ainsi non seulement installer des bandes podotactiles, mais aussi veiller à ce que les éléments de mobilier urbain en place (potelets, corbeilles, lampadaires, panneaux de signalisation) ne deviennent pas des obstacles, quitte à les déplacer pour faciliter la circulation de tous les piétons.

Petits aménagements pour le centre de vaccination

Depuis le 1er mars, le centre de vaccination de Sézanne est ouvert à l'Ancien Collège, et occupe toute la Maison des Sociétés.
Il ne pourrait bien entendu fonctionner sans la mobilisation des professionnels de santé (voir en page 4 notre article sur ce sujet).
Mais les services techniques ont aussi joué leur rôle : ce sont eux qui ont transporté sur place les mobiliers adaptés (paravents et tables de consultation notamment), et qui assurent une astreinte au bout du fil en cas de problème le samedi et les jours fériés.
Ce sont eux aussi qui ont en urgence remplacé la moquette dans les salles par du parquet, afin d'améliorer encore les conditions d'hygiène et de faciliter le nettoyage et la désinfection des locaux.
Ce sont eux encore qui ont installé à la demande des médecins des panonceaux et des barrières pour créer un cheminement à l'entrée de l'Ancien Collège, et diminuer les risques de contact entre les personnes.
Ce sont eux, enfin, qui ont posé des bandes antidérapantes dans le couloir, pour que les utilisateurs, et notamment les personnes les plus âgées, ne se laissent pas surprendre par la très légère déclivité du sol.

Aires de jeux : du nouveau pour les petits

Cette fois, c'est fait : l'aire de jeux du mail de Marseille est rouverte, avec un toboggan tout neuf, une balançoire et un siège à ressort entièrement révisés et rénovés, et le tout sur des sols en dalles souples. Ainsi, les petits pourront s'amuser et se dépenser en plein air en toute sécurité. Le confort des parents et des papis-mamies n'a pas été oublié, grâce au banc remis à neuf, et placé sur une dalle béton pour ne pas rester les pieds dans l'herbe humide.
Dans le même temps, les services techniques et l'entreprise spécialisée IMAJ ont remplacé par de nouvelles dalles souples celles qui se trouvaient déjà depuis quelques années autour des agrès de l'aire de jeux du Prétoire – c'est rudement mieux quand on tombe, et on peut se relever sans bobo…

Peinture au stade St-Hubert

À quelque chose malheur est bon… la saison de foot n'a pas encore pu reprendre. Aussi, profitant de cette pause forcée pour les équipes sportives, les services techniques ont eu du temps pour décaper puis remettre en peinture les panneaux qui ceinturent le terrain. Une nouvelle jeunesse pour ce site cher au cœur des footballeurs et des supporters, quelques mois après les importants travaux qui ont permis d'aménager, à l'été 2020, un dispositif de drainage.

Coupe de printemps

En février dernier, les services techniques, organisés en chantier mobile avec la nacelle, ont élagué les arbres le long de plusieurs rues : routes de Fère-Champenoise et de Troyes, avenues Charles de Gaulle, de la Résistance et Jean Jaurès, ce sont au total près de 360 sujets (érables, tilleuls et marronniers) qui ont bénéficié d'un sérieux rafraîchissement.
Deux agents du service voirie dans la nacelle, deux au sol pour assurer la sécurité et la circulation, et trois agents des espaces verts qui broyaient aussitôt les branches (le broyat est ensuite utilisé pour le paillage de nos massifs et jardins), tous ont travaillé en équipe durant deux semaines.

Des grilles repeintes à neuf

Rampes, balustrades ou mains courantes, il existe un peu partout des grilles et autres petits ouvrages en métal, installés par la Ville pour mettre en sécurité quelques marches, protéger des façades de bâtiments, interdire l'accès de véhicules sur des chemins et sentes réservés aux piétons, ou éviter les chutes quand le ru des Auges est à ciel ouvert.
Ces dernières semaines, une météo clémente a permis à nos peintres de décaper et repeindre nombre d'entre ces équipements, comme, par exemple, à l'angle des rues Haute et des Moulins.

Cimetière : quelques petites réparations avant des travaux plus conséquents

L'allée centrale du cimetière s'est beaucoup dégradée ces dernières années. Aussi, après une visite sur place, les élus ont décidé de sa réfection complète, en trois phases.En attendant que ce chantier, qui devrait démarrer avant l'été, puisse s'engager, les services techniques ont repris partiellement les trous et les bosses, ce qui devrait déjà quelque peu améliorer le confort des visiteurs. Nous profiterons ensuite des travaux pour installer 4 nouveaux points d'eau, ce qui facilitera le remplissage et le transport des arrosoirs. Par ailleurs, nos agents ont installé, il y a quelques mois, des rampes le long des marches qui permettent d'accéder aux allées perpendiculaires à l'allée centrale, pour rendre plus sûrs et pratiques ces petits escaliers.

Rendez-vous électoral les 20 et 27 juin !

Cette fois-ci, c'est décidé : le renouvellement des conseils régionaux et départementaux qui aurait dû avoir lieu en mars dernier a été reporté en raison de la pandémie de Covid-19, et les électeurs seront finalement appelés à voter les 20 et 27 juin prochain pour élire leurs conseillers régionaux et départementaux (anciennement appelés « conseillers généraux »).
Ainsi, deux élections se tiendront en même temps à la Maison des Sports (les 4 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h), mais selon des modes de scrutin différents.
Bien entendu, toutes les précautions sanitaires déjà prises lors des Municipales de mars 2020 seront reconduites (agencement spécial, marquage au sol pour maintenir les distances entre les personnes, émargement par l'électeur avec son propre stylo, fourniture en gel hydroalcoolique, point d'eau accessible pour se laver les mains, etc) et le port du masque sera obligatoire tant pour les électeurs que pour les membres des bureaux.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé que pour limiter les risques de contamination, les membres des bureaux de vote pourront être vaccinés ou, à défaut, devront se faire tester. Ainsi, début juin, les communes pourront faire connaître la liste des assesseurs non vaccinés pour qu'une injection leur soit proposée. S'ils ne se font pas vacciner, les assesseurs devront réaliser un test - antigénique, PCR ou autotest - dans les 48 heures précédant l'entrée dans le bureau de vote.

Absent(e) le jour des scrutins ou dans l'impossibilité de vous déplacer jusqu'au bureau de vote ? Vous pouvez donner une procuration

• L'exercice du droit de vote par procuration n'est plus soumis à aucune condition et vous n'avez donc plus à justifier d'un empêchement
• Le choix de votre mandataire reste libre mais il (elle) doit quand même être inscrit(e) sur la liste électorale de Sézanne (il(elle) n'a pas l'obligation de voter dans le même bureau que vous)
• En raison de la Covid-19, chaque mandataire pourra disposer de 2 procurations établies en France (au lieu d'une seule habituellement)
• Une procuration est établie, soit pour un scrutin en particulier, soit pour une durée limitée à 1 an
Si l'établissement d'une procuration peut être demandé jusqu'à la veille du scrutin, il est conseillé d'accomplir les démarches le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement
• La demande peut être faite auprès de la gendarmerie (sur présentation d'un justificatif d'identité) ou du tribunal judiciaire de votre résidence ou lieu de travail (pour gagner du temps, il est possible de télécharger le formulaire sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675 puis de le remplir avant de le présenter auprès des autorités).
• Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer en gendarmerie, vous pouvez sollicitez le déplacement d'un agent à votre domicile (03 26 80 50 17).
• Du nouveau pour moins de papier et davantage d'efficacité !
Connectez-vous sur maprocuration.fr, authentifiez-vous (via FranceConnect) et complétez les champs demandés. Vous recevez alors un numéro de dossier.
Rendez-vous ensuite à la gendarmerie muni(e) de ce numéro de dossier et d'une pièce d'identité
Votre demande de procuration sera alors transmise en mairie qui procèdera à sa validation et vous recevrez un message électronique qui vous informera de cette validation.

Il est encore temps de vous inscrire sur la liste électorale
Pour voter en juin, vous disposez jusqu'au 14 mai pour vous inscrire (renseignements en mairie au 03 26 80 59 01 ou inscription en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47).
NB : Le 14 mai, la mairie sera exceptionnellement fermée, mais une permanence y sera assurée pour l'inscription sur la liste électorale de 9h à 11h30.

©Familles Rurales

MOBILITÉ SOLIDAIRE AVEC FAMILLES RURALES

Vous n'avez pas de moyen de transport, mais vous avez besoin de vous déplacer, ponctuellement ou régulièrement, dans Sézanne ou pour rallier Châlons, Reims ou Épernay ?
Le service proposé par Familles Rurales est fait pour vous. Une fois que vous aurez adhéré à l'association, et rempli un dossier d'inscription, vous pourrez, selon vos besoins, faire une réservation (en appelant au moins 48 h à l'avance). Un conducteur ou une conductrice bénévole viendra vous chercher à domicile, vous conduira à destination, et vous ramènera ensuite chez vous. Le tarif de ces déplacements est calculé en fonction de vos ressources. C'est simple, pratique, et abordable.

L'association cherche des conducteurs et conductrices. Si vous voulez apporter votre concours, si vous voulez vous rendre utile et rencontrer d'autres personnes, sans bouleverser votre planning personnel, n'hésitez pas, Familles Rurales et les personnes isolées ont besoin de vous !

Ce service de transport d'utilité sociale est réservé aux personnes avec des ressources limitées. Le nombre de trajets par personne et par mois est de 5 maximum.
Pour en savoir plus sur ce service d'entraide, pour en bénéficier, ou pour devenir bénévole, appelez le 06 42 83 56 07.

BUDGET PRIMITIF 2021
PAS D´AUGMENTATION DES IMPÔTS

Lors de sa séance du 15 avril, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2021 proposé par le Maire, Sacha Hewak, qui s'articule autour de **trois axes forts : la stabilité fiscale, la maîtrise des dépenses** de fonctionnement, et des **capacités d'investissement préservées sans avoir à emprunter**.

En 2021, et pour la 4e année consécutive, **les taux des impôts locaux** (taxes sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti, et cotisation foncière des entreprises) **ne changent pas**, ce qui permet de ménager l'ensemble des contribuables, qu'il s'agisse des particuliers ou des acteurs économiques sézannais.

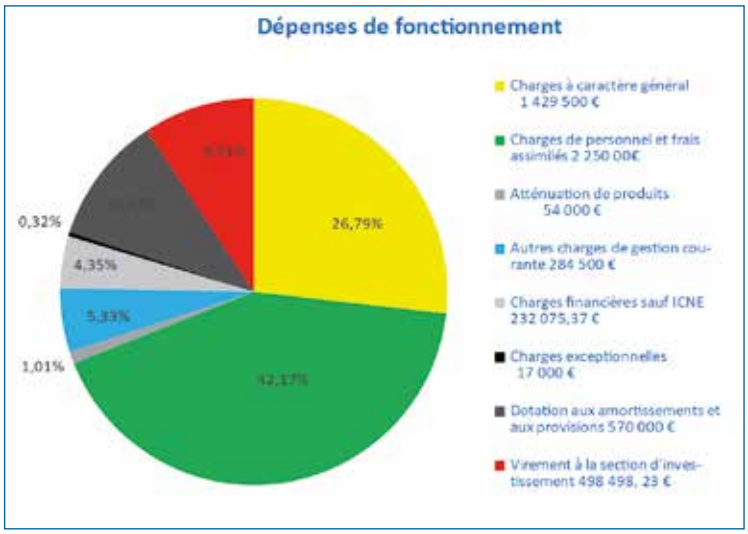

Charges à caractère général : eau, gaz, électricité, fournitures, entretien, réparations, travaux, et prestations de service, pour le fonctionnement des équipements, des espaces et des services municipaux

Charges de personnel : une cinquantaine de cadres et d'agents administratifs et techniques au total, qui assurent les missions suivantes :
- accueil du public en mairie (état civil, élections, CNI et passeports, urbanisme, cabinet du maire)
- conception, organisation et mise en place des manifestations culturelles et animations festives, et de la communication municipale
- entretien et fonctionnement des équipements (Ancien Collège, Prétoire, Femme sans tête, camping) et des espaces (stades, rues, trottoirs, places, espaces verts, mails, cimetière)
- soutien aux activités et animations des associations
- conception et suivi de dossiers, gestion des affaires municipales, ressources humaines

Autres charges de gestion courante : subventions aux associations, indemnités au maire et aux adjoints, et participation au Syndicat de transport scolaire

Charges financières : remboursement des intérêts des emprunts

Zoom sur les prestations de service
En 2021, le budget intègre :
- des prestations pour la recherche de médecins et de professionnels de santé susceptibles de venir compléter l'équipe qui intégrera prochainement la toute nouvelle Maison de Santé de Sézanne
- un diagnostic de territoire commandé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne, dans le cadre du plan de relance d'une part et du dispositif des Petites Villes de Demain d'autre part (cette étude étant par ailleurs financée à 80 % par la Région Grand Est)
- le dispositif des Chèques Seniors qui a remplacé, en janvier dernier, le Repas et le Colis des Anciens, et qui a remporté un réel succès
- l'opération Sézachèques de printemps, pour prolonger le soutien de la Ville aux commerçants de proximité durement touchés par la crise sanitaire.

Des charges de personnel en baisse en 2021

Cette année, à compter du 1er avril, les personnels municipaux qui suivaient certains dossiers (et notamment celui des déchets) pour le compte de la Communauté de Communes cesseront ces activités. Les personnels de ménage et les services techniques n'interviendront plus pour assurer l'entretien quotidien, les travaux, les interventions d'urgence, ou la maintenance dans les équipements communautaires situés à Sézanne. Ces tâches seront donc désormais assurées par des agents de la Communauté de Communes. C'est la démutualisation des personnels entre la Ville et la CCSSOM. De ce fait, les personnels d'entretien et les agents techniques, qui sont très polyvalents, vont se consacrer à d'autres tâches, exclusivement pour la Ville. Il ne sera donc pas nécessaire de procéder à des recrutements pour remplacer des agents qui partent prochainement en retraite ou qui vont quitter les services municipaux. **Cela permet, en 2021, de baisser les charges de personnel de 100 000 €.**

Bien sûr, comme les années précédentes, l'entretien et la préservation du patrimoine communal et des espaces publics seront renforcés.

De même, la Ville continuera à soutenir les associations sézannaises : enveloppe de 160 000 € pour les subventions, mise à disposition gratuite des équipements et des matériels, concours des personnels techniques.

Plusieurs opérations d'investissement, provisionnées au cours des précédents exercices, vont pouvoir se concrétiser :

- construction d'une salle multisports
- mise aux normes d'accessibilité de l'Hôtel de Ville
- extension de la vidéoprotection
- suite et fin de la mise en sécurité de la route de Paris et de la rue d'Épernay

D'autres projets vont pouvoir s'enclencher :

- étude de diagnostic et de faisabilité sur l'église St-Denis
- choix d'un opérateur pour aménager le futur quartier des Tuileries
- dispositifs d'aides, dans le périmètre de l'AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) pour les rénovations de façades et pour l'utilisation des matériaux préconisés par le règlement de l'AVAP.

→ Aucun emprunt ne sera contracté en 2021

LES PÂTIS DE SÉZANNE,
la nature à portée de main

Est-ce une forêt landaise ? Non, ce sont les pâtis, ou plus exactement les landes et mares de Sézanne et Vindey, classées Natura 2000.

À quelques centaines de mètres seulement du centre-ville, voici des sentiers qui serpentent entre de mystérieuses petites mares, des pins et des bouleaux, des chênes, du genêt et des genévriers, ponctués d'agrès pour se dérouiller les muscles, et de quelques bancs et tables pour un repas tiré du sac.

Avec la belle saison et les jours qui rallongent, c'est le lieu idéal pour se promener, en solitaire, entre amis ou en famille, pour une balade paisible, un pique-nique, ou un peu de sport – marche, vélo ou exercices physiques - au grand air et en pleine nature. Alors, n'hésitez pas, les pâtis vous attendent !

Du nouveau à la boutique
de l'Office de Tourisme !

Rien de plus sympa, quand on visite une jolie ville ou qu'on découvre des paysages attrayants, que de repartir avec un souvenir. C'est pourquoi l'Office de Tourisme de Sézanne et sa Région propose toute une gamme de petits articles de bonne qualité mais à prix raisonnables, qui racontent notre territoire : sets de table ou tapis de souris, T-shirts ou sacs en tissu, cartes postales ou planchettes à découper, magnets, bouchons à champagne ou couteaux, c'est un « bric-à-brac » charmant et très tentant joliment présenté.

Depuis peu, les responsables de l'Office ont décidé de flatter aussi notre gourmandise, et de mettre en valeur le terroir du sud-ouest marnais. Ainsi, vous pourrez trouver des chips, de la bière, du miel et de l'hydromel, des jus ou des nectars de fruits, des confitures ou des escargots, une délicieuse invitation à l'épicurisme et à la convivialité !